REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22130001501880

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Ports Département des B.D.R.

POSTE COMPTABLE DE : Paierie Departementale des BDR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: PORTS DEPARTEMENTAUX (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Acte à classer

66894

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_1_2023-06-28T16-31-12.00 (MI246015948)

Identifiant unique de l'acte :

013-221300015-20230623-66894-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget

annexe ports départementaux.

Date de décision :

23/06/2023

Conforme

JELE.

Nature de l'acte :

Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Acte:

99 BU-013-221300015-20230623-

Multicanal: Non

66894-BF-1-1 1.XML

Pièces jointes :

70 DE-013-221300015-

Type PJ: 70_DE - Délibération

20230623-66894-BF-1-

1 2.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

99 BU-013-221300015-

20230623-66894-BF-1-

Accusé de réception

1 3.PDF

Type PJ: 99_BU - Document budgétaire

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte :

TOUS

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 28/06/23 à 16:31

Date 28/06/23 à 16:31

Date 28/06/23 à 16:47

Par TARRISSE Nathalie

Par TARRISSE Nathalie

Accusé de réc	Accusé de réception préfecture						
Objet de l'acte :	Compte administratif pour l'exercice 2022 - Budget annexe ports départementaux.						
Date de transmission de l'acte :	28/06/2023						
Date de réception de l'accusé de réception :	28/06/2023						
Numéro de l'acte :	66894 (<u>voir l'acte associé</u>)						
Identifiant unique de l'acte :	013-221300015-20230623-66894-BF						
Date de décision :	23/06/2023						
Acte transmis par :	Nathalie TARRISSE						
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers						
Matière de l'acte :	7. Finances locales 7.1. Decisions budgetaires						

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 20 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 21 A8.3 - Opérations liées aux cessions 22 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 23 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 24 A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 25 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 26 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 27 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet Accusé de réception en préfecture 013-221300015-20230623-66894-BF Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023 Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Obje

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	1 345 264,12	G	1 870 519,01	G-A	525 254,89
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	1 247 109,18	н	727 186,59	H-B	-519 922,59

Report en section С 10 012,82 0,00 **REPORTS DE** d'exploitation (002) (si déficit) L'EXERCICE Report en section D 0,00 10 012,82 N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

DEPENSES RECETTES SOLDE D'EXECUTION (1)

TOTAL (réalisations + reports)

P= 2 602 386,12 Q= 2 607 718,42 =Q-P 5 332,30

Section d'exploitation Е 5 332,30 0,00 **RESTES A REALISER A** Section d'investissement F 0,00 L 0,00 REPORTER EN N+1 (2) TOTAL des restes à réaliser à = E+F 5 332,30 0,00 = K+L reporter en N+1

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 360 609,24	= G+I+K	1 870 519,01	509 909,77
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 247 109,18	= H+J+L	737 199,41	-509 909,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 607 718,42	= G+H+I+J+K+L	2 607 718,42	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 5 332,30	к 0,00
011	Charges à caractère général	5 332,30	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 Accuse de	éception en préfecture 0,00
13	Subventions d'investissement	013- 820-8 00 Date de fel	015-20230623-66894-BF 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	Datedon	eption préfecture : 28/06/2023 0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)			
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)	
011	Charges à caractère général	435 930,00	337 369,17	0,00	5 332,30	93 228,53	
012	Charges de personnel, frais assimilés	413 100,00	348 630,08	0,00	0,00	64 469,92	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Т	otal des dépenses de gestion courante	849 030,00	685 999,25	0,00	5 332,30	157 698,45	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	101 500,00	87 249,90	0,00	0,00	14 250,10	
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00					
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	950 530,00	773 249,15	0,00	5 332,30	171 948,55	
023	Virement à la section d'investissement (4)	68 797,18					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	623 250,00	572 014,97			51 235,03	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	
	(uniquement en M44) (4)						
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	692 047,18	572 014,97			120 032,21	
	TOTAL	1 642 577,18	1 345 264,12	0,00	5 332,30	291 980,76	
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	10 012,82					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
•		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	540 000,00	500 231,59	0,00	0,00	39 768,41
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 590,00	60 590,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	354 000,00	491 507,19	0,00	0,00	-137 507,19
-	Total des recettes de gestion courante	954 590,00	1 052 628,78	0,00	0,00	-98 038,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	129 186,00	0,00	0,00	-129 186,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	954 590,00	1 181 814,78	0,00	0,00	-227 224,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	698 000,00	688 704,23			9 295,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	698 000,00	688 704,23			9 295,77
	TOTAL	1 652 590,00	1 870 519,01	0,00	0,00	-217 929,01
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	147 500,00	135 604,12	0,00	11 895,88
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 185 500,00	350 159,70	0,00	835 340,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 333 000,00	485 763,82	0,00	847 236,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 333 000,00	485 763,82	0,00	847 236,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	698 000,00	688 704,23		9 295,77
041	Opérations patrimoniales (2)	73 000,00	72 641,13		358,87
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	771 000,00	761 345,36		9 654,64
	TOTAL	2 104 000,00	1 247 109,18	0,00	856 890,82
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
021	Virement de la section d'exploitation (2)	68 797,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	623 250,00	572 014,97		51 235,03
041	Opérations patrimoniales (2)	73 000,00	72 641,13		358,87
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	765 047,18	644 656,10		120 391,08
	TOTAL	2 093 987,18	727 186,59	0,00	1 366 800,59
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	10 012,8	2		

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	337 369,17		337 369,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	348 630,08		348 630,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	87 249,90	0,00	87 249,90
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	572 014,97	572 014,97
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	773 249,15	572 014,97	1 345 264,12

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1		10 012,82
		=
TO1	TAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 355 276.94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 688 704,23	0,00 688 704,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	135 604,12	0,00	135 604,12
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	350 159,70	72 641,13	422 800,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	485 763,82	761 345,36	1 247 109,18

	*
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 247 109,18

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Sul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	300,00		300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	500 231,59		500 231,59
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	60 590,00		60 590,00
75	Autres produits de gestion courante	491 507,19		491 507,19
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 129 186,00 0,00	0,00 688 704,23 0,00 0,00	0,00 817 890,23 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	1 181 814,78	688 704,23	1 870 519,01

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 870 519,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 14	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 82 530,49	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 82 530,49 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	72 641,13 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 572 014,97	72 641,13 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 572 014,97
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	82 530,49	644 656,10	727 186,59

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	10 012,82
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	737 199,41

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	On falls	Crédits emple	Crédits employés (ou restant à employer)		
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	435 930,00	337 369,17	0,00	5 332,30	93 228,53
604	Achats d'études, prestations de services	29 000,00	27 770,96	0,00	0,00	1 229,04
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	12 969,50	0,00	0,00	2 030,50
6132	Locations immobilières	17 868,00	14 890,00	0,00	0,00	2 978,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	120 536,00	74 124,25	0,00	5 332,30	41 079,45
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	125,00	0,00	0,00	75,00
6231	Annonces et insertions	18 500,00	9 970,71	0,00	0,00	8 529,29
6238	Divers	4 000,00	276,43	0,00	0,00	3 723,57
6248	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	4 497,50	0,00	0,00	1 502,50
627	Services bancaires et assimilés	130,00	48,82	0,00	0,00	81,18
63512	Taxes foncières	192 162,00	192 162,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	534,00	534,00	0,00	0,00	0,00
012 6411	Charges de personnel, frais assimilés	413 100,00	348 630,08	0,00	0,00	64 469,92
64141	Salaires, appointements, commissions Indemnité inflation	223 949,00 200,00	189 054,28 100,00	0,00 0,00	0,00 0,00	34 894,72 100,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	65 800,00	62 606,39	0,00	0,00	3 193,61
6415	Supplément familial	3 551,00	3 547,46	0,00	0,00	3,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	46 100,00	38 487,80	0,00	0,00	7 612,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	71 500,00	54 170,55	0,00	0,00	17 329,45
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
648	Autres charges de personnel	1 500,00	663,60	0,00	0,00	836,40
014	Atténuations de produits (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	849 030,00	685 999,25	0,00	5 332,30	157 698,45
	= (011+012+014+65)	,	, ,	,,,,	, , , , , ,	, , ,
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	101 500,00	87 249,90	0,00	0,00	14 250,10
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	59 457,89	58 562,87	0,00	0,00	895,02
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	42 042,11	28 687,03	0,00	0,00	13 355,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	950 530,00	773 249,15	0,00	5 332,30	171 948,55
023	Virement à la section d'investissement	68 797,18				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	623 250,00	572 014,97			51 235,03
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	623 250,00	572 014,97			51 235,03
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	692 047,18	572 014,97			120 032,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	692 047,18	572 014,97			120 032,21
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	1 642 577,18	1 345 264,12	0,00	5 332,30	291 980,76
(=	Total des opérations réelles et d'ordre)					
D 0	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	10 012,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de foundaisse de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2022

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

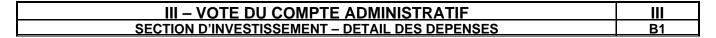


Chap/	Libellé (1)	2 (11)	Crédits empl	loyés (ou restar	nt à employer)	
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	540 000,00	500 231,59	0,00	0,00	39 768,41
706	Prestations de services	540 000,00	500 231,59	0,00	0,00	39 768,41
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 590,00	60 590,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 590,00	60 590,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	354 000,00	491 507,19	0,00	0,00	-137 507,19
751	Redevances pour licences, logiciels,	4 000,00	6 148,75	0,00	0,00	-2 148,75
757	Redevances des fermiers, concession	230 000,00	361 656,18	0,00	0,00	-131 656,18
7588	Autres	120 000,00	123 702,26	0,00	0,00	-3 702,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		954 590,00	1 052 628,78	0,00	0,00	-98 038,78
	(a) = 70+73+74+75+013					
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	129 186,00	0,00	0,00	-129 186,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	129 186,00	0,00	0,00	-129 186,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	954 590,00	1 181 814,78	0,00	0,00	-227 224,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	698 000,00	688 704,23			9 295,77
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	698 000,00	688 704,23			9 295,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		698 000,00	688 704,23			9 295,77
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	1 652 590,00	1 870 519,01	0,00	0,00	-217 929,01
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	147 500,00	135 604,12	0,00	11 895,88
2031	Frais d'études	147 500,00	135 604,12	0,00	11 895,88
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 185 500,00	350 159,70	0,00	835 340,30
2313	Constructions	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	865 500,00	350 159,70	0,00	515 340,30
	Total des dépenses d'équipement	1 333 000,00	485 763,82	0,00	847 236,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 333 000,00	485 763,82	0,00	847 236,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	698 000,00	688 704,23		9 295,77
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	698 000,00	688 704,23		9 295,77
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	12 146,71		7 853,29
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	650 000,00	649 304,19		695,81
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	28 000,00	27 253,33		746,67
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	73 000,00	72 641,13		358,87
2318	Autres immo. corporelles en cours	73 000,00	72 641,13		358,87
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	771 000,00	761 345,36		9 654,64
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 104 000,00	1 247 109,18	0,00	856 890,82
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
1313	Subv. équipt Départements	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 328 940,00	82 530,49	0,00	1 246 409,51
021	Virement de la section d'exploitation	68 797,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	623 250,00	572 014,97		51 235,03
28031	Frais d'études	2 000,00	1 967,23		32,77
28135	Installations générales, agencements,	280 000,00	306 515,75		-26 515,75
28153	Installations à caractère spécifique	60 000,00	57 982,80		2 017,20
28157	Aménagements des matériels industriels	250,00	224,77		25,23
28181	Installations générales, agencements	206 000,00	205 324,42		675,58
28188	Autres	75 000,00	0,00		75 000,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	692 047,18	572 014,97		120 032,21
041	Opérations patrimoniales (6)	73 000,00	72 641,13		358,87
2031	Frais d'études	73 000,00	72 641,13		358,87
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	765 047,18	644 656,10		120 391,08
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 093 987,18	727 186,59	0,00	1 366 800,59
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	10 012,82			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	16/12/2005
CGCT): 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	CHAUSSEES ET TERRE PLEIN 10 ANS	10	01/01/1989
L	2135 OUVRAGES DE PROTECTION 50 ANS	50	01/01/1989
L	2135 OUVRAGES D'ACCOSTAGES FIXES 50ANS	50	01/01/1989
L	2135RESEAUX ELECTRIQUES 5ANS	5	01/01/1989
L	2135 TERRE PLEINS AVEC REVETEMENT 10ANS	10	01/01/1989
L	2135 PLANS D'EAU 10ANS	10	01/01/1989
L	2135 MATERIEL INDUSTRIEL 10ANS	10	01/01/1989
L	OUVRAGES ET PROTECTION 50 ANS	50	01/01/1989
L	AUTRES	10	01/01/1989
L	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES MATÉRIELS ET	30	01/01/1989
	OUTILLAGES		
L	INSTALLATIONS À CARACTÈRE SPÉCIFIQUE10ANS	10	01/01/1989
L	INSTALLATIONS ET AMÉNAGEMENTS10ANS	10	01/01/1989
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	19/12/2003
L	2181MAT CLASSIQUES	10	19/12/2003
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	50	19/12/2003
L	OUVRAGES D'ACCOSTAGE FLOTTANTS	15	01/01/2004
L	2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	16/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		698 000,00	l 688 704,23
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	698 000,00	688 704,23
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	698 000,00	688 704,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	688 704,23	0,00	0,00	688 704,23

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	692 047,18	III 572 014,97
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	692 047,18	572 014,97
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	1 967,23
28135	Installations générales, agencements,	280 000,00	306 515,75
28153	Installations à caractère spécifique	60 000,00	57 982,80
28157	Aménagements des matériels industriels	250,00	224,77
28181	Installations générales, agencements	206 000,00	205 324,42
28188	Autres	75 000,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	68 797,18	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	572 014,97	0,00	10 012,82	0,00	582 027,79

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	688 704,23
Ressources propres disponibles	IV	582 027,79
Solde	V = IV - II (3)	-106 676,44

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/07/2015	88100-MISSION MAISTRISE D'OEUVRE - PORT VIEUX LA CIOTAT - ST 4	1 990,34	0,00	10
23/11/2015	90868-MISSION MAITRISE D'OEUVRE - AIRE DE LEVAGE - PORT DE CASSIS	3 708,40	0,00	10
24/11/2015	90913-MISSION MAITRISE D'OEUVRE AIRE DE LEVAGE PORT DE CARRO	2 381,50	0,00	10
07/03/2016	92810-MISSION MAITRISE D'OEUVRE - AIRE DE LEVAGE CARRO	1 538,05	0,00	10
10/04/2017	98697-QUAI ST PIERRE CASSIS	118 200,00	0,00	10
19/11/2018	107932-DR17/CASSIS-AMO DRAGAGE-BRLI	13 314,68	0,00	10
30/11/2018	108258-REFECTION DU QUAI ST PIERRE-PORT DE CASSIS		0,00	10
01/02/2019	109308-CP 88 DU 25/05/2018 Construction déchetteri	e 30 000,00	0,00	10
11/02/2019	109477-Bungalows-Reconstruction de sanitaires et sécurisation port	124 000,00	0,00	10
25/10/2019	114850-Reconstruction des sanitaires, modulaires e sécurisation	372 000,00	0,00	10
21/11/2019	115441-DR32-P/Raccordement réseau d'eau	3 307,42	0,00	10
08/09/2022	137788-DR39P-DIAGNOSTIC STATION D AVITA	18 622,67	0,00	0
08/09/2022	137789-DR39-RELEVE FOND DE PORT SAINT C	4 748,78	0,00	0
08/09/2022	137787-DR39P-MISSION GEOTECHNIQUE ET PR	26 433,85	0,00	0
08/09/2022	137790-DR39-OPERATION GEODETECTION SAGN	15 453,87	0,00	0
03/11/2022	139044-DR38-PERTUIS-Et. G5-Caractérisat	6 317,98	0,00	0
15/11/2022	139301-SMO-Etudes sur 7 ports	30 480,00	0,00	0
18/11/2022	139392-DR39-ETUDE MISE AUX NORMES STATION PORTS DEPARTEMENTAUX	N 8 526,27	0,00	0
29/11/2022	139708-DR39-RECHERCHE AMIANTE HAP QUAI DES MOULINS CASSIS	2 195,25	0,00	0
14/12/2022	140413-DR39-DCE PRO PORT DE CASSIS AMEN	20 718,84	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		981 237,90	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
10/06/2022	71832-AUCULTATION DU MASSIF DE LA GRUE MARCHE No12242	5 002,22	5	5 002,22	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	62206-PORT DE CASSIS ETUDE DE REQUALIFICATION	7 688,70	5	7 688,70	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	123383-DR32-P/CARRO-Ecrasement éprouvet	254,47	1	254,47	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	123382-DR32-P/NIOLON-Ecrasement éprouve	254,47	1	254,47	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	54049-ANALYSE DE SEDIMENTS PORT DE CASSIS ET DU PERTUIS	22 475,96	5	22 475,96	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	71861-RELEVE GABARITS 15 BATEAU PROMENADE - PORT DE	3 331,43	5	3 331,43	0,00	0,00	0,00
10/06/2022	CASSIS 79201-AUSCULTATION DU MASSIF DE LA GRUE DE LEVAGE - PORT DE CASSIS	4 102,67	5	4 102,67	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		43 109,92					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historigue)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	
2019 - 10449H	4 621 000,00	1 500 000,00	6 121 000,00	2 873 273,51	778 000,00	2 885 962,67	361 763,82	
Modernisation								
des ports								
départementaux								
2019								
2016 - 10449G	1 835 000,00	0,00	1 835 000,00	943 773,83	235 000,00	767 226,17	124 000,00	
Réfection Quai								
Saint Pierre								
opération								
déléguée								
2022 - 104491	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	
Travaux de								
capitainerie de								
Carro								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	5 (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERR PRINCIPAL 1E CL DIRECTEUR TERRITORIAL REDACTEUR	C A B	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,91	0,00	2,91
ADJOINT TECHNIQUE TERR.PRINC. 2E CL INGENIEUR PRINCIPAL TECHNICIEN PRINCIPAL 1RE CLASSE	C A B	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00	1,00 0,91 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 0,91 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	5,91	0,00	5,91

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 58 Nombre de membres présents : 46 Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES: Pour: 44 Contre: 0 Abstentions: 2

Date de convocation : 25/05/2023

Présenté par (1) La 1ère Vice Présidente Danielle MILON, A Hotel du Departement 52 avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cédex 20 le 23/06/2023 (1) La 1ère Vice Présidente Danielle MILON,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte Administratif 2022 A Hotel du Departement 52 avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cédex 20, le 23/06/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) La 1ère Vice Présidente Danielle MILON, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2023, et de la publication le 06/07/2023

A Hotel du Departement 52 avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cédex 20,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : L' Assemblée délibérante du Conseil Départemental des Bouches du Rhone.



Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 23 juin 2023

Les membres du Conseil Départemental

Mme Martine AMSELEM	Mme Laurence ANGELETTI
Mme Julie ARIAS	Mme Sabine BERNASCONI
M. Cyrille BLINT	me Béatrice BONFILLON CHIAVASSA
	Julill
Mme Marie-Pierre CALLET	Mme Sophie CAMARD
	Accusé de réception en préfecture 013-221300015-20230623-66894-BF Date de teletransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023



Mme Laure-Agnès CARADEC	Mme Corinne CHABAUD
	Jaloand
M. Frédéric COLLART	Mme Sandrine D'ANGIO
	S.D'avell
M. Lionel DE CALA	Mme Alison DEVAUX
De .	Angeles
M. Sylvain DI GIOVANNI	Mme Nouriati DJAMBAE
Mme Judith DOSSEMONT	M. Cédric DUDIEUZERE
Mermoult	



M. Gérard FRAU	Mme Audrey GARINO	
M. Gérad GAZAY	Mme Hélène GENTE-CEAGLIO	
M. Jacky GERARD	Mme Samia GHALI	
M. Patrick GHIGONETTO	Mme Magali GIORGETTI	
M. Vincent GOYET	Mme Mandy GRAILLON	



M. Hervé GRANIER	Mme Valérie GUARINO	
M. Yannick GUERIN	M. Sébastien JIBRAYEL	
Mme Nicole JOULIA	M. Azad KAZANDJIAN	
M. Anthony KREHMEIER	M. Eric LE DISSES	
M. Lucien LIMOUSIN	M. Richard MALLIE	



M. Arnaud MERCIER	Mme Danielle MILON
Mme Véronique MIQUELLY	M. Yves MORAINE
Thung the same of	
M. Yannick OHANESSIAN	M. Benoît PAŶAN
M. Jean-Marc PERRIN	M. Henri PONS
Mme Nora PREZIOSI	Mme Marine PUSTORINO



M. Didier REAULT	M. Denis ROSSI
Mme Anne RUDISUHLI	M. Thierry SANTELLI
Mme Josette SPORTIELLO	Mme Martine VASSAL
Mme Amapola VENTRON	M. Yves VIDAL



Direction générale des services Direction des Finances Direction Adjointe du Budget Service du Budget Marseille, le 30 JAN. 2023

ARRETE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE,

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics administratifs notamment au tome II, titre 4, chapitre 1 § 2,

VU l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médicaux sociaux,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial notamment au tome 1, titre 3, chapitre 5 § 3,

VU les crédits engagés non mandatés à la clôture de l'exercice,

SUR proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département.

ARRETE

ARTICLE 1: Les restes à réaliser de l'exercice 2022 dont les listes figurent en annexe, sont reportés sur l'exercice 2023.

Ils sont arrêtés en dépenses, à la somme de quatorze millions trois cent quatre-vingt-douze mille vingt-six euros et soixante-neuf centimes ;

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget général	9 956 873,32 €	3 498 089,48 €	13 454 962,80 €
DIMEF	875,04 €	156 397,38 €	157 272,42 €
PORTS DEPARTEMENTAUX	5 332,30 €	-	5 332,30 €
LDA	211 261,75 €	563 197,42 €	774 459,17 €
TOTAL	10 120 602,07€	4 217 684,28 €	14 392 026,69 €

ARTICLE 2: Le présent arrêté est établi en 2 exemplaires originaux :

• un exemplaire destiné à la Paierie départementale pour permettre le règlement des dépenses,

•un exemplaire destiné au Conseil départemental après visa de Monsieur le Payeur départemental.

ARTICLE 3: Monsieur le Directeur général des services du Département et Monsieur le Payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Directeur général des services

Roger CAMPARIOL

Le Payeur départemental

Olivier SORDET

RESTES À RÉALISER 2022 EN DÉPENSES

BUDGET ANNEXE PORTS DÉPARTEMENTAUX

Chapitre	Nature	Restes à réaliser
011	61528	5 332,30
Total Dépenses afférentes à la structure		5 332,30
TOTAL FONCTIONNEMENT		5 332,30
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES		5 332,30